

Arras, le 1^{er} août 2018

Décès de Philippe RAPENEAU, président de la communauté urbaine d'Arras

Après le décès brutal de Philippe Rapeneau, président de la communauté urbaine d'Arras, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, tient à faire part à sa famille, à ses proches et à ses collaborateurs, de sa grande émotion et de sa profonde tristesse.

« Je veux saluer avec respect le parcours de cet homme du pays, né à Calais, instituteur, engagé dans la politique au cours des années 1980, assistant parlementaire, membre de cabinet ministériel. Elu municipal d'Arras depuis plus de vingt ans, passionné attaché à son territoire, il était devenu président de la communauté urbaine d'Arras en 2011.

A ce titre, il a notamment œuvré, avec un succès incontesté, pour faire de la Citadelle ce lieu si prisé des habitants, mêlant de manière harmonieuse activités économiques et logements, nature et culture, ce lieu d'accueil de grands événements festifs (nous nous étions retrouvé récemment à l'occasion du Main Square Festival ou du départ du tour de France, où je l'avais vu radieux). Il avait également joué, en lien avec son ami le réalisateur de cinéma Christian Carion, un rôle déterminant dans l'installation, à Neuville-Saint-Vaast, d'un monument à la mémoire des fraternisations entre combattants de la première guerre mondiale, inauguré par le président de la République en décembre 2015.

Philippe Rapeneau était résolument tourné vers l'avenir et ses défis. Le développement durable le passionnait, que ce soit dans son engagement local, où il portait une haute ambition, ou dans son engagement comme élu régional, vice-président en charge de la transition écologique, de la Troisième révolution industrielle et de la bio-économie des Hauts-de-France.

Je veux rendre hommage à l'homme de fidélité, de conviction et de projet, à l'homme de parole avec qui nous avons toujours pu travailler en bonne intelligence, à l'homme sincère qui savait rassembler au-delà des clivages partisans, passionné par le service de son territoire et de l'intérêt général ».